

Compte rendu de la séance du 02 septembre 2020

Présents: Claudine VIVAREZ, Thierry MARTIGNAC, Maxime ASFAUX, Hervé LANDES, Amandine TILLET, Françoise BARDET, Damien CROS, Isabelle LAMPLE, Christiane JANICOT, Ophélie DENJEAN, Frédéric COULON

Absents excusés:

Excusés représentés:

Secrétaire(s) de la séance: Amandine TILLET

Ordre du jour:

Délibérations :

- Désignation membre CLECT (CAUVALDOR),
- Mise à l'enquête publique Voie communale Pailhès,
- Suppression / Création de poste agent communal,
- Demande DETR pour travaux logement mairie,
- Scénograph.

Informations:

- Désignation représentants commune aux commissions intercommunales Cauvaldor,
- Adressage communal,
- Sécurisation de la traversée du village,
- Commission des listes électorales,
- PLUi-H,
- installation borne wi-fi.

Questions diverses:

- Formation des nouveaux élus,

Délibérations du conseil:

• Désignation du membre à la Commission Locale d'Evaluation des Charges / Ressources Transférées (C.L.E.C.T.)

Le conseil municipal doit désigner un élu pour siéger à la Commission Locale d'Evaluation des Charges / ressources de la Communauté de Communes CAUVALDOR.

M. Thierry MARTIGNAC, 1er adjoint est désigné pour siéger auprès de la CLECT.

Délibération adoptée à l'unanimité.

• Enquête publique pour le déclassement du chemin rural de Pailhès

Madame la Maire explique au conseil municipal qu'une portion de la voie communale de Pailhès est mal cadastrée.

En effet, une portion de la voie telle que représentée au cadastre, a été déplacée il y a plusieurs dizaines d'années. Celle-ci passant entre la maison et la grange de M. Rieu, celui-ci avait déplacé la voie, la faisant passer sur des parcelles lui appartenant afin de contourner les habitations et facilitant la circulation des véhicules et engins agricoles.

Dans le but de régulariser cette situation et après s'être concertée avec M. Rieu qui est l'unique propriétaire des parcelles cotiguës de l'ancien et du nouveau tracé de la voie, Madame la Maire propose au conseil municipal de déclasser la portion de l'ancien chemin afin qu'elle puisse entrer dans le domaine privé de la commune pour être vendu à M. Rieu.
 Délibération adoptée à l'unanimité

• **Création de poste d'un emploi permanent**

Madame la Maire propose au conseil d'augmenter le temps de travail de la secrétaire d'une heure trente hebdomadaire et de porter le temps effectif du poste à 17heures trente à compter du 1er octobre 2020.

Délibération adoptée à l'unanimité.

• **Demande de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux - DETR**

La Maire explique à l'assemblée qu'il est nécessaire de réaliser des travaux dans le logement communal situé au-dessus de la mairie suite au départ du locataire.

Les travaux envisagés visent à :

- améliorer le confort et la sécurité par la mise en conformité de l'électricité, le changement de radiateurs,
- mettre en sécurité du puits présent sur le terrain,
- refaire les peintures intérieures ainsi que la salle de bain suite aux dégradations causées par le précédent locataire.

De plus, Madame la Maire rapporte que M le Préfet du Lot, lors de la réunion d'arrondissement avait incité les communes à déposer des dossiers de demande de subventions pour ce type de travaux.

Le coût prévisionnel des travaux s'élève à 13 897,31€ HT soit 15 773,04 € TTC.

Le plan de financement s'établi comme suit:

Subvention sollicitée	Taux	Montant
DETR 2020	30 %	4 169,19
Autofinancement	70 %	9 728,12
Total	100 %	13 897,31

Délibération adoptée à l'unanimité

• **Mise à disposition de la salles des fêtes**

Madame la Maire expose au conseil municipal que l'association la Clef des Arts aux Champs qui travaille en partenariat avec le Scénograph de Saint-Céré sollicite la mise à disposition de la salle des fêtes pour le vendredi 6 novembre pour la représentation de la pièce de spectacle "Bouvard et Pécuchet".

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de la mise à disposition gratuite de la salle des fêtes pour cette représentation, à titre occasionnel.

Décision modificative n°1 - vote de crédits supplémentaires

Les crédits ouverts pour la restauration de deux registres d'état civil ayant été insuffisants, il est nécessaire de prendre une décision modificative afin d'ajuster les crédits.

INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
21318 - 15	Autres bâtiments publics	-1489.55	
2168 - 54	Autres collections et oeuvres d'art	1489.55	
TOTAL :		0.00	0.00

Délibération adoptée à l'unanimité.

Informations

- **Commissions CAUVALDOR**

Madame la Maire présente au conseil municipal la vidéo présentant les différentes commissions de la Communauté de Communes CAUVALDOR .et demande aux élus de se positionner sur les différentes commissions afin de transmettre le tableau à CAUVALDOR.

- **Listes électorales.**

Suite aux élections municipales, le conseil municipal doit renouveler la commission de contrôle des listes électorales doit se composer d'un élu titulaire dans l'ordre du tableau du Conseil Municipal et d'un élu suppléant.

Ont été désignés : M. Hervé LANDES - Titulaire
M. Damien CROS - Suppléant

- **PLUi-H**

Discussion autour du PLUi-H afin d'apporter quelques modifications au projet. Mme la Maire contactera la personne en charge de notre commune.

- **Point sur l'adressage communal.**

Le dossier est repris par l'ensemble des conseillers qui se sont reparti les zones à vérifier. Ensuite, le SDAIL sera contacté pour passer à l'étape suivante.

- **Décision sur l'installation d'une borne Wi-Fi sur la commune**

Lot Numérique propose aux communes l'installation d'une borne Wi-Fi sur leur territoire pour accéder à internet en toute situation, de façon gratuite, sécurisée, simple et performante. La borne est installée par le Département et cela coûterait 263 € HT par an pour l'abonnement et le fonctionnement de celle-ci.

A 2 voix pour, 7 contre et 2 absentions, le projet est rejeté.

Clôture de la séance: 22h25

La Maire,
Claudine VIVAREZ



The image shows a handwritten signature in black ink over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE FRAYSSINHES' around the top edge and '46400 Lot' at the bottom. In the center of the stamp is a coat of arms featuring a sun, a star, and a figure holding a staff.